



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Éduc'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : unsen@ferc.cgt.fr - Site : www.unsen.cgt.fr

Réforme de la formation professionnelle : l'acte II de la Loi Travail XXL !

Vendredi 29 septembre, la CGT Éduc'action a été reçue par le DGESCO (Directeur général de l'enseignement scolaire) du Ministère de l'Education Nationale pour un entretien consacré à la voie professionnelle

Le DGESCO, a rappelé que la voie professionnelle était la seconde priorité du Ministre de l'Education nationale après l'apprentissage des « fondamentaux » au primaire. Des sujets comme la rénovation du diplôme intermédiaire, la rénovation du diplôme du CAP, les enseignements généraux, la poursuite d'étude des bacs professionnels et le développement des campus des métiers ont été abordés.

La CGT Éduc'action a rappelé son inquiétude quant au développement de l'apprentissage et ses conséquences pour la voie professionnelle sous statut scolaire. Ces craintes ont, par ailleurs, été renforcées par les dernières déclarations du chef de l'Etat, lors de sa visite, lundi 04 octobre, à l'école d'application aux métiers des Travaux publics. Pourtant, à chaque fois, le ministère a éludé. En effet, le ministère n'a donné aucune précision concernant l'application du programme présidentiel du candidat Macron sur l'attribution de toute la taxe d'apprentissage aux sections en apprentissage, ou le développement massif des contrats en apprentissage dans le cadre des campus des métiers et de la mixité des publics. Surtout, il s'est largement dédouané et a renvoyé certaines réponses au ministère du Travail dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle et de l'apprentissage annoncée pour le printemps mais pour laquelle les discussions s'ouvrent courant octobre.

L'avenir de la voie professionnelle dépend-t-il donc désormais du ministère du Travail comme dans les années 1950 ? Plutôt qu'un retour en arrière qui cloisonne toujours plus le parcours de formation de la jeunesse, la CGT Éduc'action défend le développement de la voie professionnelle du lycée sous statut scolaire, la diversification des formations en liens avec les enjeux actuels de notre société (numérique, énergies renouvelables...), une scolarisation qui permet de construire avec les enseignements généraux une culture commune essentielle pour un projet de société démocratique.

La reconnaissance de la formation professionnelle (qui scolarise aujourd'hui un.e lycéen.e sur trois) à égale dignité avec les voies générale et technologique et son intégration comme une voie à part entière du lycée est sont des revendications historiques de la CGT Éduc'action. Elle demande toujours l'égalité de traitement entre les PLP et les certifié.es par l'attribution aux PLP de la pondération allouée pour les heures d'enseignement devant des classes de première et terminale.

La CGT Éduc'action met en garde contre la mise en œuvre de la mixité des publics au sein de la voie professionnelle qui ne peut se faire qu'en annualisant le temps de travail des PLP. Elle s'opposera à tout projet rétrograde proposant un modèle de scolarisation accentuant les inégalités et les discriminations.

Montreuil, le 06 octobre 2017